

209 - COJEAN - 28032019 - 23H32

Sujet: [INTERNET] ENQUÊTE PUBLIQUE LAURIERE (4 ÉOLIENNES)

De : Pascal COJEAN <pcojean@wanadoo.fr>

Date : Thu, 28 Mar 2019 23:32:31 +0100 (CET)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Bonjour,

Je ne comprend pas cette obstination à vouloir mettre ces moulins à vents inutiles dans ce secteur de Laurière qui est loin d'être un secteur éolien favorable contrairement à ce que l'on nous dit, sauf peut-être 3-4 jours par an...

Il suffit de se renseigner sur les réelles performances des éoliennes autour de La Souterraine (23) pas très loin de Laurière pour savoir l'inutilité de ces mâts qui tournent très souvent "à vide" avec les pales face au vent et donc ne produisent pas, juste pour faire croire qu'elles sont efficaces. C'est une vaste escroquerie financière et les responsables politiques, des maires et conseillers jusqu'aux préfets, cautionnent ceci avec notre argent pris sur nos factures EDF, et vous le savez très bien. Les promoteurs sont des marchands de courants d'air, avec de belles paroles pour vous faire croire qu'elles sont efficaces.

Expliquez-nous alors pourquoi la durée de vie de ces moulins est de 20 ans environ MAIS que la durée des contrats d'exploitation n'est QUE de 15 ans ? tout simplement pour que ces marchands de courants d'air n'aient pas à les démanteler en fin de vie, mais ils laisseront leurs déchets industriels de 200m de haut et les 1500 tonnes de béton au pied, souillés par des huiles des aérogénérateurs à débarrasser par les paysans chez qui elles seront installées. Demandez donc à la FNSEA, syndicat des agriculteurs, ce qu'elle en pense car ils se sont aperçus récemment de la supercherie... surtout en sachant que ces marchands d'éoliennes ne laissent que 50 000 euros de provision pour le démantèlement alors que celui-ci est de 500 000 à 1 300 000 euros suivant la hauteur de ces moulins et la complexité des aérogénérateurs. Que dire aussi du béton qui restera en dessous "à vie" et qui dévie les sources ? et plus tard ils (enfin, une autre société car ils auront été rachetés comme tous les autres) en mettrons d'autre à côté et avec encore des milliers de tonnes de béton qui ne sera toujours pas enlevé, et on se retrouvera avec des hectares bétonnés, incultivables, inconstructibles, jusqu'à la fin de nos jours....

Monsieur le préfet, ne signez pas ces permis, d'autres solutions existent et moins coûteuses pour tous, pensez à l'avenir de nos enfants et pas qu'aux subsides éventuels des premières années qui ne sont qu'un leurre.